

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

PLUi VALANT PLAN DE MOBILITÉ



Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématique – RIVE GAUCHE Pièce n°4.2.e

Prescription	11/03/2021
Arrêt	20/03/2025
Second arrêt	02/07/2025
Approbation	05/02/2026

Rédaction : GrandAngoulême

Cartographie : GrandAngoulême

SOMMAIRE

Sommaire	2
Préambule	3
Orientation d'Aménagement et de Programmation – RIVE GAUCHE	4
1. PARTAGE DE LA VOIRIE ET QUALITE URBAINE	6
a) Besson Bey, le premier acte du changement	7
b) La rue de bordeaux, une voie de transit qui se confirme	8
c) Barrouilhet, un seuil vers la ville haute	8
d) Un chevelu de voie interne qui s'apaise	9
2. RENFORCEMENT DES FONCTIONS ET ACTIONS FONCIERES	10
a) Site « Euromaster »	11
b) Secteur Barouilheth	12
c) Secteur des Charettes	13
d) Secteur Ouest Ilot du Port	14
3. RYTHMES URBAINS ET RESILIENCES	15

PREAMBULE

Portée réglementaire des OAP thématiques :

Conformément aux articles L151-6-2 et L151-7 du code de l'urbanisme, les orientations d'aménagement et de programmation thématiques ont pour objectifs de définir, en cohérence avec le PADD, les actions et opérations nécessaires à la réalisation de ce projet.

Conformément à l'article L152-1 du code de l'urbanisme, les travaux et opérations soumis à autorisation droit des sols sont compatibles avec les OAP.

L'obligation de **comptabilité** implique qu'il n'y ait pas de contrariété majeure entre la norme et la mesure d'exécution.

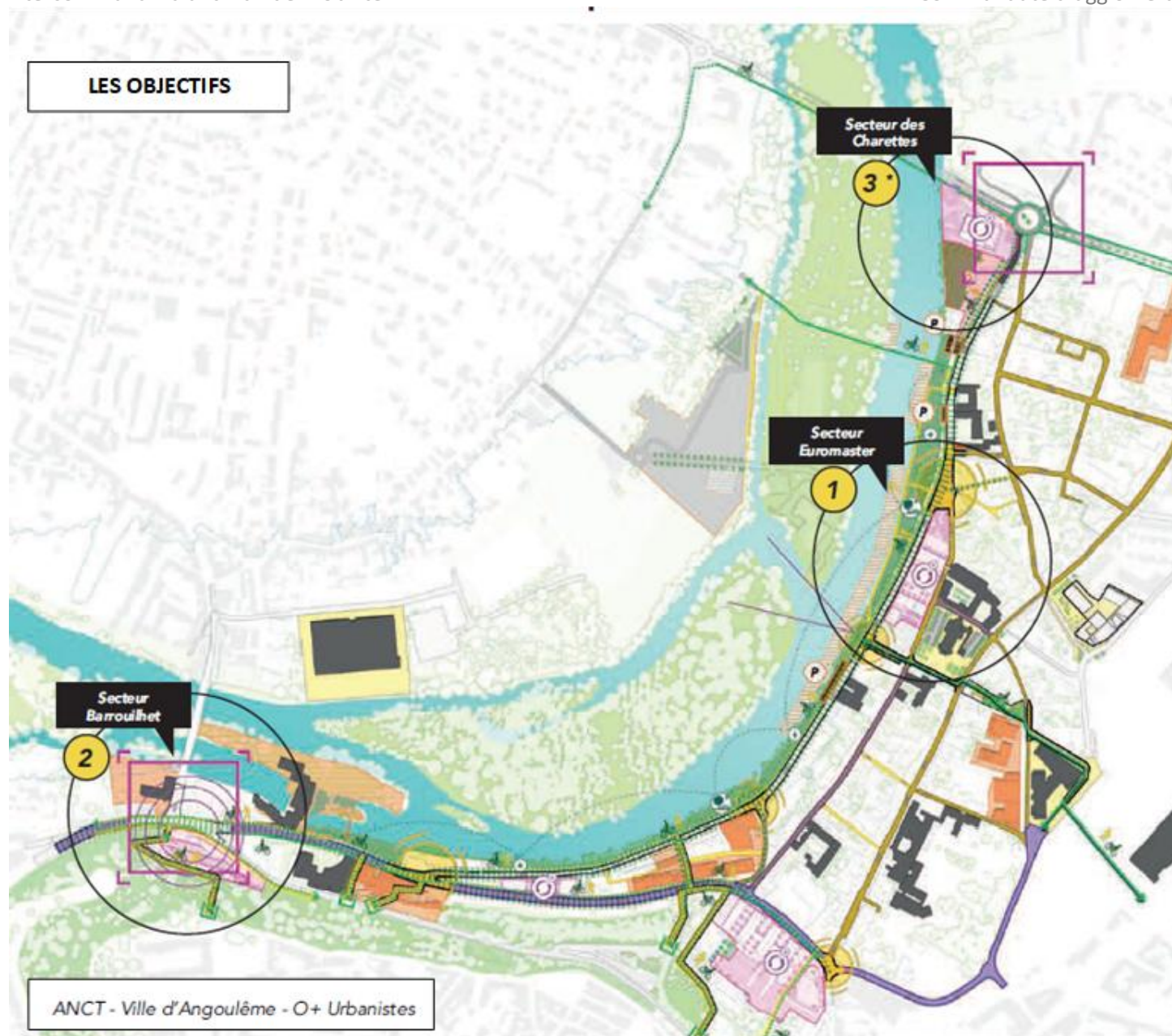
ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION – RIVE GAUCHE

LES GRANDES ORIENTATIONS ...

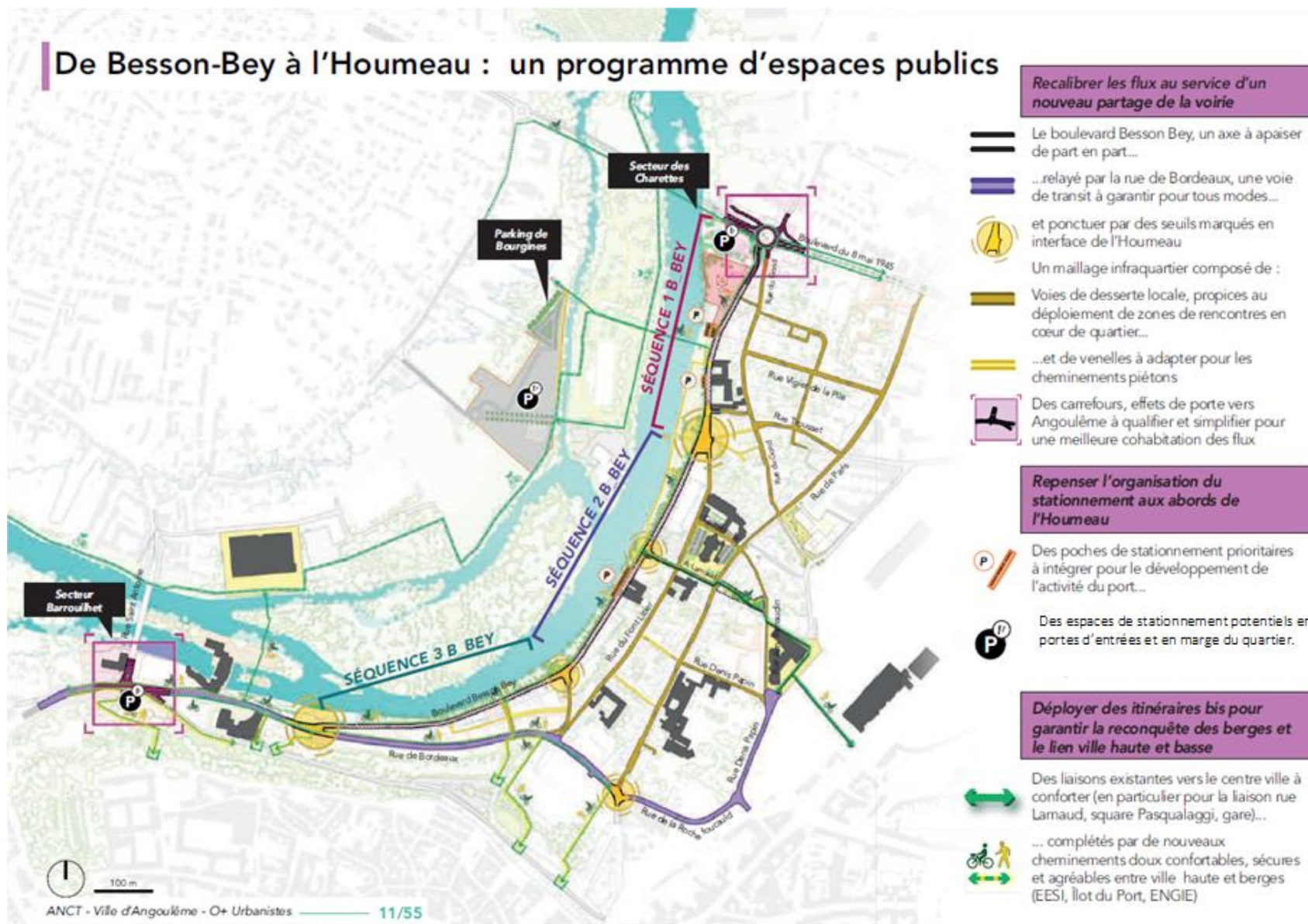
- Pacifier la circulation, par une diminution des flux et une reconquête de l'espace public
- Favoriser les modes actifs et, redonner sa place au piéton,
- Des ilots aux usages diversifiés, avec des commerces et services,
- Des espaces renaturés afin de limiter les ilots de chaleur.

DES AXES PRIORITAIRES...

- Le boulevard Besson Bey, un axe apaisé et accueillant doté d'une voie verte,
- La rue de Bordeaux, une voie de transit qui facilite les modes actifs,
- Le site Barrouilhet, une entrée de ville affirmée,
- Des poches de stationnement (Ilot du Port, Les Charettes, ...) identifiées pour libérer les espaces publics,
- Des fonciers renouvelés pour de nouvelles fonctionnalités,
- Des espaces partagés pour favoriser la déambulation et la rencontre tout en préservant et valorisant la nature.



1. PARTAGE DE LA VOIRIE ET QUALITE URBAINE



a) Besson Bey, le premier acte du changement

Le Boulevard Bey est constitué de multiples séquences selon le paysage urbain traversé.

Une première séquence très routière, qui s'étend depuis le rond-point Saint Antoine au carrefour « Truffière ».

La deuxième s'articule depuis le carrefour « truffière » jusqu'à l'îlot du port « Site Fiat » qui accompagne les aménagements existants et à venir situés sur les berges.

Et enfin, la troisième séquence qui aboutit en se pinçant sur la rue de Bordeaux.

Le réaménagement de ce boulevard doit s'appuyer sur le principe d'apaisement de celui-ci par le détournement des poids lourds en transit ; la continuité de la desserte bus et par la mise en œuvre d'itinéraires doux sanctuarisés :

SEQUENCE 1 – Du rond-point de Saint-Antoine au carrefour « Truffière » :

- Réaménagement de la voirie en priorisant un cheminement confortable et en intégrant un itinéraire cyclable.
- Réorganiser les poches de stationnement pour les usagers du port et aussi pour les habitants/riverains
- Questionner le stationnement longitudinal.

SEQUENCE 2 – Du carrefour « Truffière » au site « Fiat » :

- Des carrefours et intersections apaisés et sécurisés
- Une voie verte qui longe les berges
- Suppression du stationnement en bataille et structuration d'un stationnement longitudinal
- Une valorisation des berges par l'aménagement d'espaces conviviaux
- Un accompagnement paysager afin de désimperméabiliser les sols.

SEQUENCE 3 – Du site « Fiat » à la rue de Bordeaux :

- Une voie verte qui longe les berges
- Suppression du stationnement en bataille et aménagement d'un linéaire de parking longitudinal ponctuel.
- Un accompagnement paysager afin de désimperméabiliser les sols.
- Aménagement d'une bande plantée permettant aussi les stationnements sur trottoir.

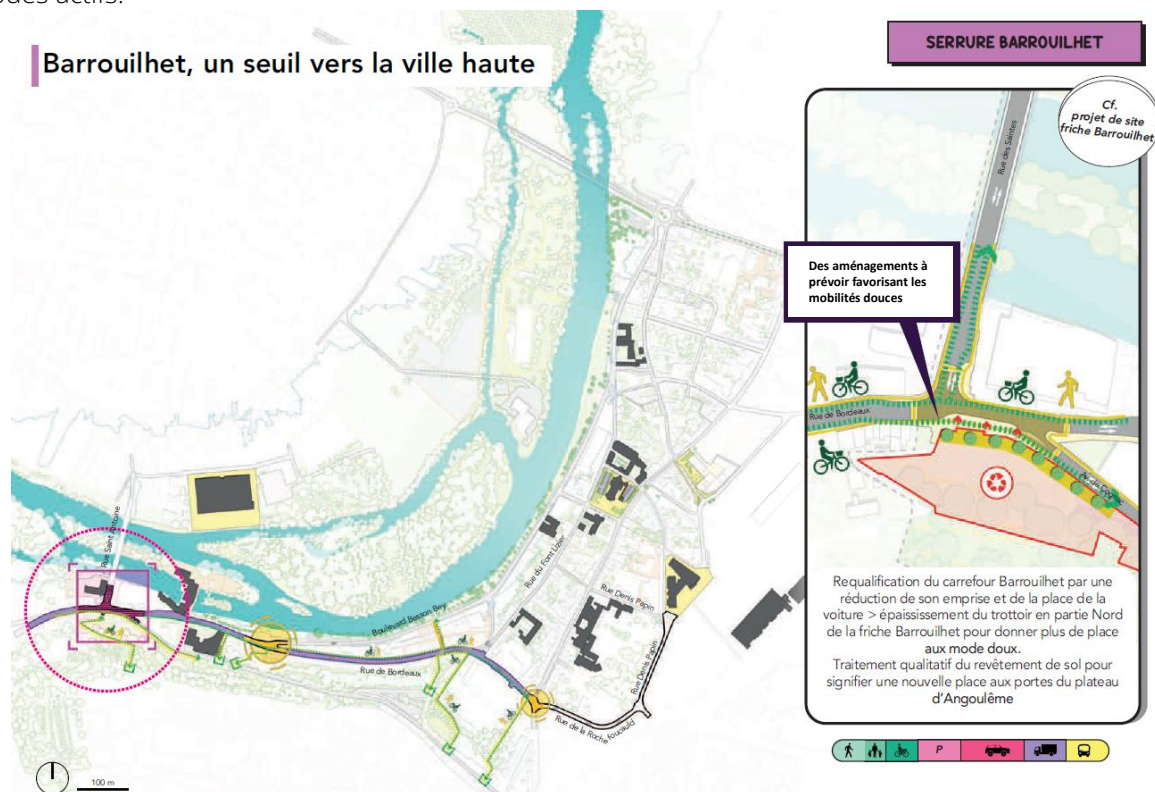
b) La rue de bordeaux, une voie de transit qui se confirme

Le corollaire de l'apaisement du Boulevard Besson Bey est l'affirmation de la rue de bordeaux en tant qu'axe de transit, pour l'ensemble des modes.

Une attention particulière sera portée sur le traitement de l'espace public au droit du Vaisseau Moebius afin de faciliter et préserver les circulations piétonnes entre le Nil, l'EESI, le Vaisseau et les chais Magélis.

c) Barrouilhet, un seuil vers la ville haute

Au-delà du projet qui sera précisé ci-après, l'espace public au droit du projet « site Barrouilhet » doit être réaménagé et requalifié pour accompagner le projet tout en offrant la part belle aux modes actifs.



d) Un chevelu de voie interne qui s'apaise

Le maillage interquartier doit aussi s'apaiser avec la mise en place de zone de rencontre ou zone 30 ; la limitation du stationnement ou la mise en sens unique de certaines voies.

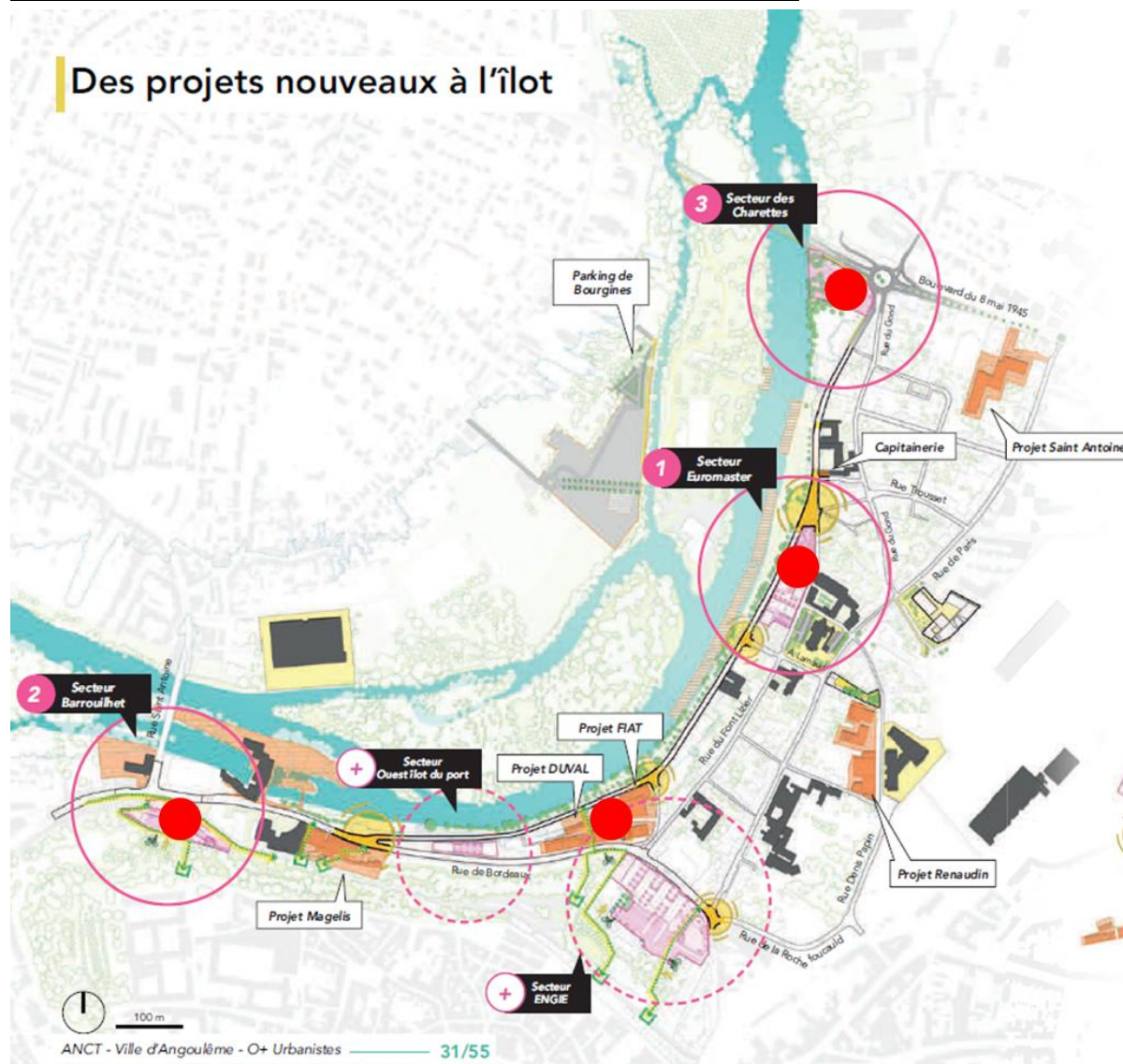
Cela se traduit par un nouveau traitement de sol et la création d'une signalétique au sol pour annoncer la zone concernée.

Une attention particulière doit être portée à la Rue Lamaud qui par sa position dans le quartier constitue une accroche essentielle entre les berges et la gare via l'Alpha.



2. RENFORCEMENT DES FONCTIONS ET ACTIONS FONCIERES

Des projets nouveaux à l'îlot



1. EUROMASTER

> Un secteur prioritaire et démonstrateur pour accompagner la requalification de la façade de Besson Bey

2 & 3. BARROUILHET ET CHARETTES

> Des points d'entrées et sites complémentaires pour répondre au besoin de parkings de rabattement et signifier une nouvelle animation du quartier

4. LES PETITS +

> pour **nourrir la réflexion** sur les opportunités de recyclage foncier et de réinvestissement de friche afin de **garantir une action cohérente** sur l'ensemble du périmètre - **ENGIE ET SECTEUR OUEST ÎLOT DU PORT**

Poursuivre la reconquête de l'Houmeau pour répondre aux besoins et gagner en désirabilité

De Besson Bey à rue de Bordeaux des sites opportuns pour revivifier la vie du quartier de l'Houmeau...

...à accompagner par un traitement qualitatif des espaces publics

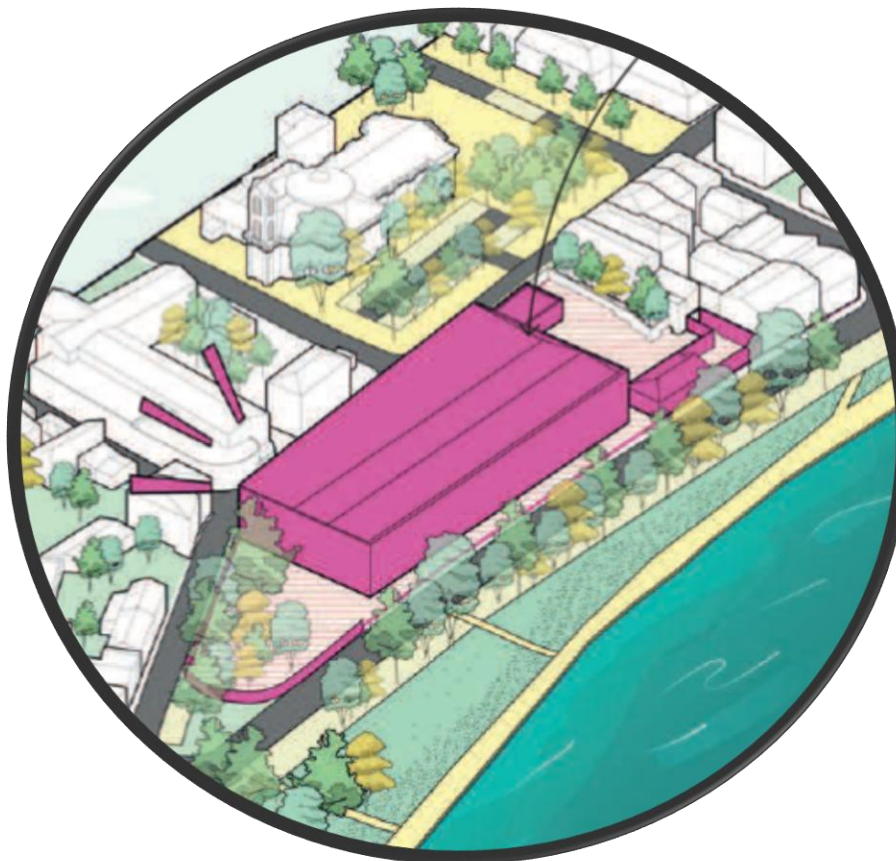
Des projets en cours et à venir à considérer pour assurer une cohérence globale et une complémentarité des programmes (Parking de Bourgin, projet de réaménagement de la zone du port, Saint Antoine, Renaudin, FIAT, DUVAL, Magelis et EESI)

a) Site « Euromaster »

Une activité économique d'envergure mais qui détonne au cœur du quartier L'Houmeau et surtout le long des berges de la Charente.

La Ville d'Angoulême et Grand Angoulême souhaite accompagner Euromaster vers un site plus attractif et plus adapté à son activité qui attire aussi de nombreux poids lourds en cœur de ville.

La mutation de ce foncier permettrait de travailler finement les porosités entre le quartier et ses berges et offrir les espaces, services et commerces dont celui-ci a besoin. Aussi, les futurs aménagements devront prendre en compte les abords de cet îlot avec un traitement apaisé et valorisé du croisement entre Besson Bey, Font du Lizier, Truffière et Mermoz d'une part, tout en accompagnement, d'autre part, le maillage viaire via la rue du capitaine Rocolle.



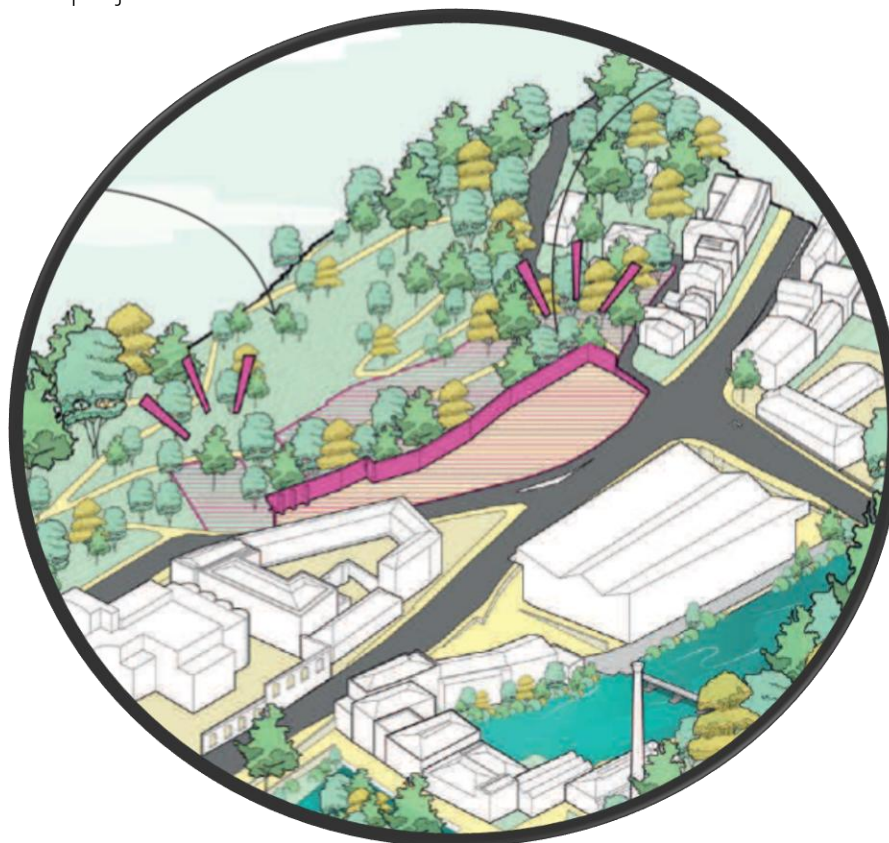
b) Secteur Barouillhet

Le site de Barouillhet est positionné au croisement des rues de Bordeaux, de Saintes, et de Cognac, au pied du plateau. Il présente un enjeu fort d'aménagement dans le cadre du projet urbain d'ensemble.

L'aménagement d'un pôle de mobilité de proximité est envisagé sur ce site, pour contribuer à renforcer la liaison entre ville haute et ville basse, les correspondances entre transports collectifs, les déplacements à pied et en vélo sur le secteur.

Ce site pourrait également accueillir des bâtiments en lien avec l'activité du quartier, bénéficier d'un traitement qualitatif des espaces publics, et intégrer des aménagements paysagers dans un rôle d'interface entre les berges de la Charente et le jardin vert.

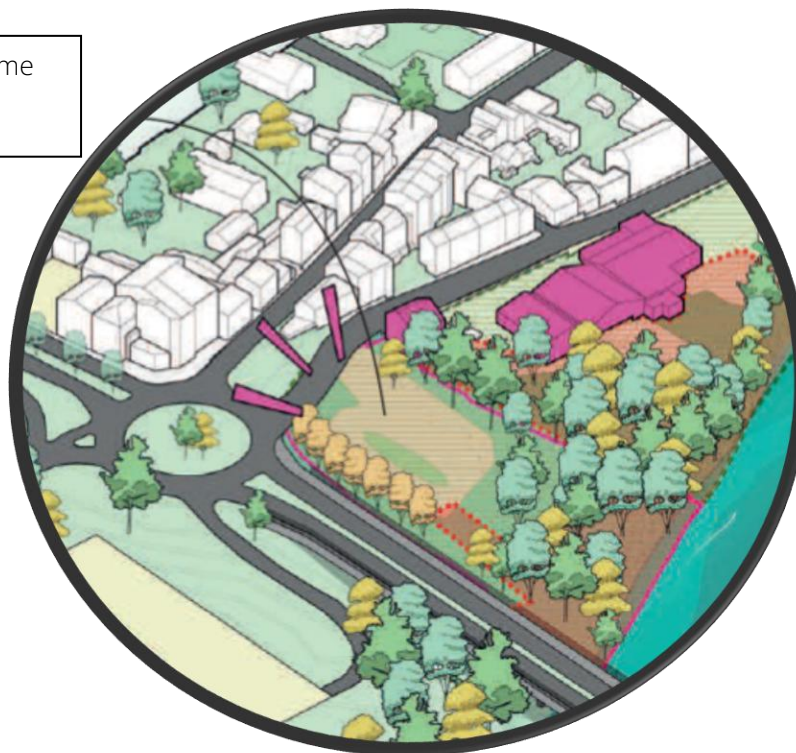
Une étude sera réalisée pour préciser le projet.



c) Secteur des Charettes

Dans un environnement arboré et proche de la Charente, les espaces devront voir émerger des fonctions urbaines respectueuses du site proche de la Charente ainsi qu'un stationnement à organiser dans un environnement sensible.

Parking existant du Grand Angoulême
sur foncier communal

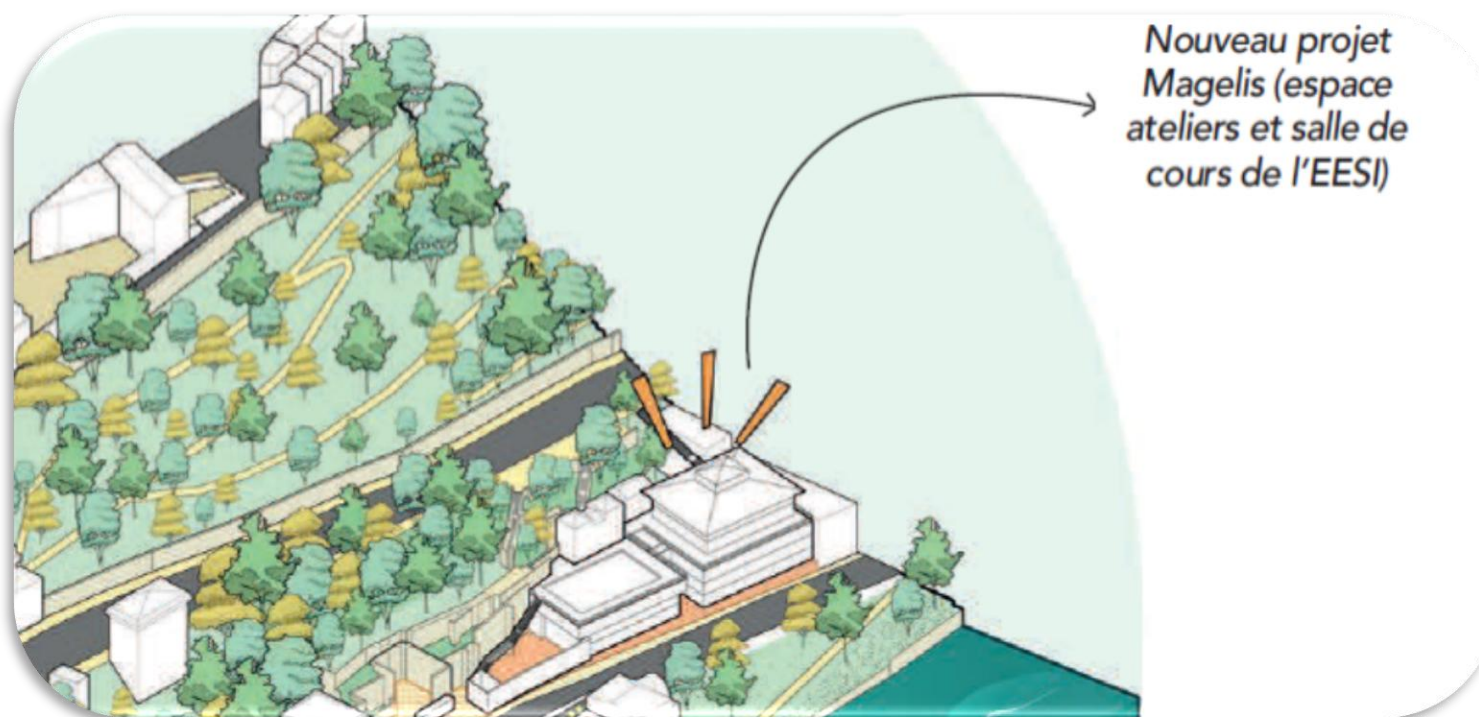


d) Secteur Ouest Ilot du Port

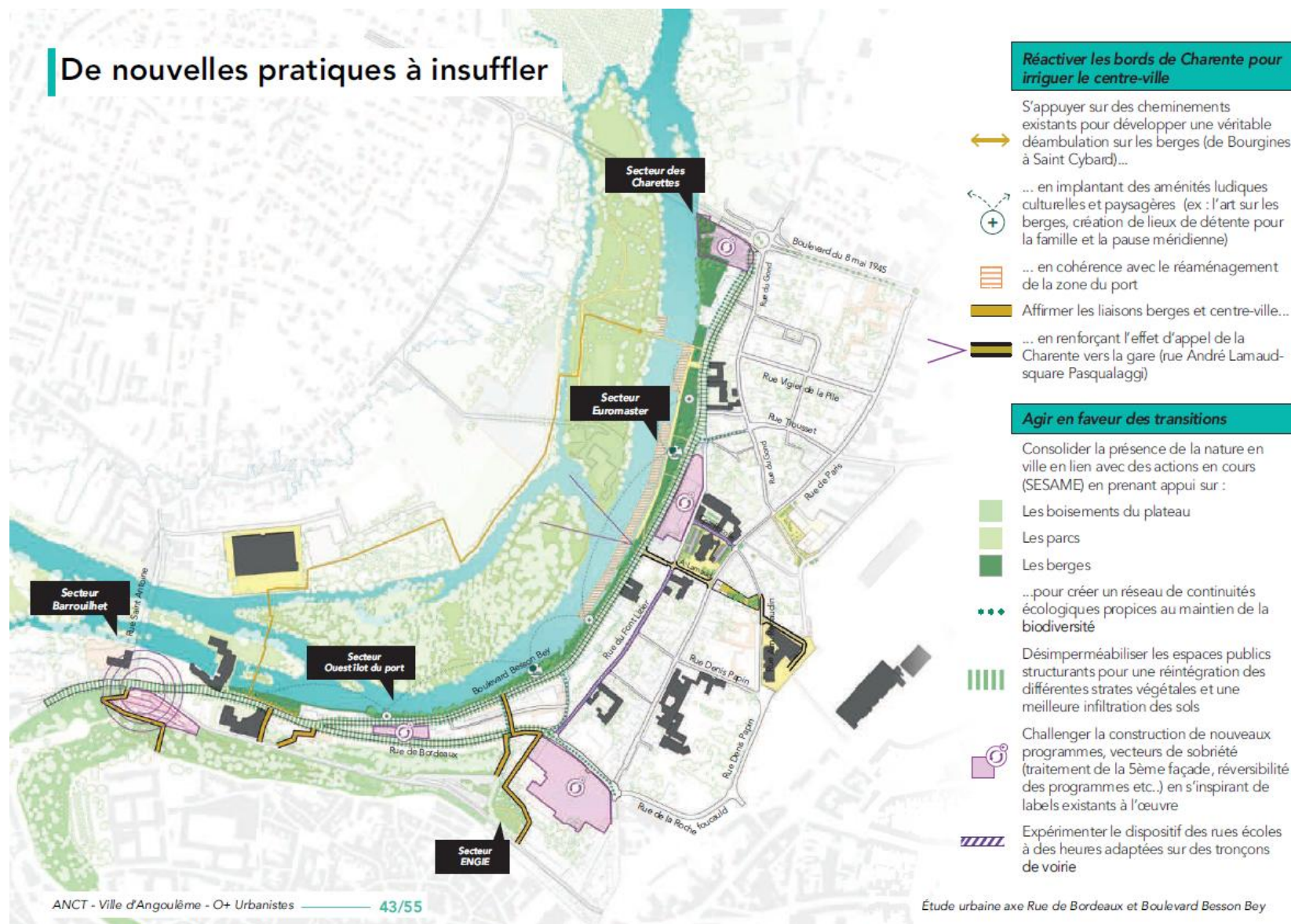
Les friches encore présentes sur le quartier doivent aussi être intégrées au recyclage foncier.

Ainsi, par l'exemple, l'extension de l'EESI va s'installer sur les franges ouest de l'ilot du Port pour offrir des services, bureaux et activités pour l'EESI .

D'autres projets sont en cours d'étude...



3. RYTHMES URBAINS ET RESILIENCES

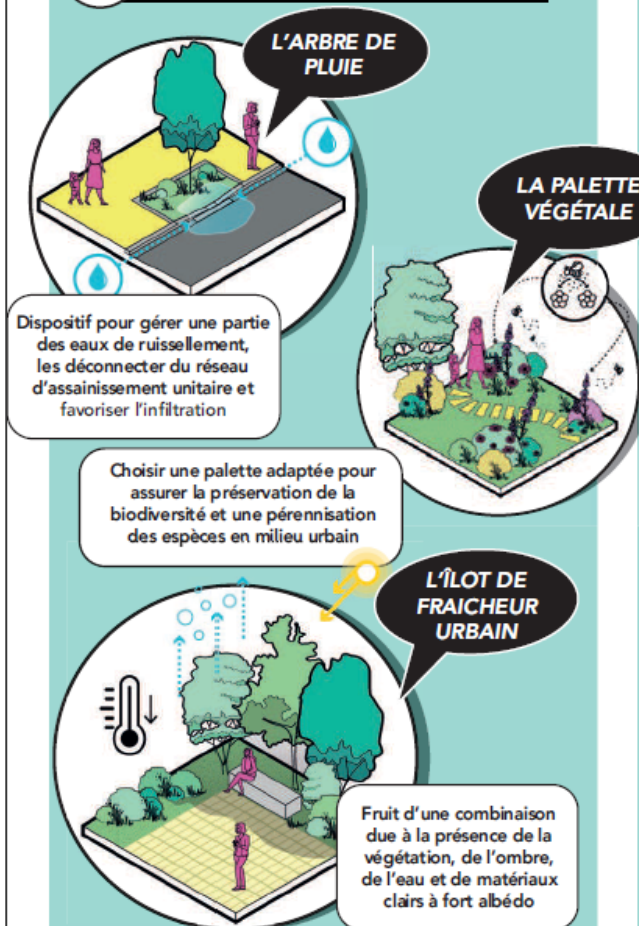


De nouvelles pratiques à insuffler

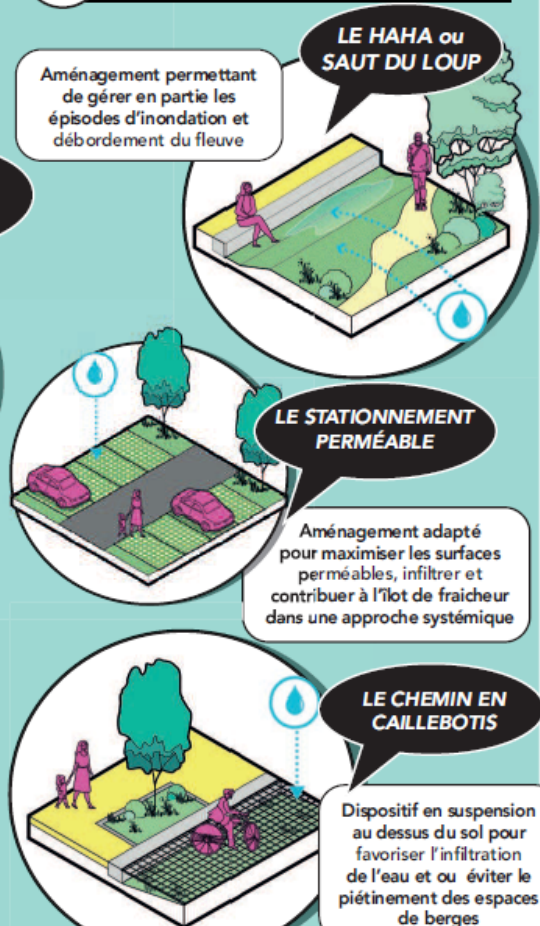
Un référentiel d'actions et de dispositifs retenus pour expliciter la capacité de l'action publique et de ses partenaires à construire un projet résilient



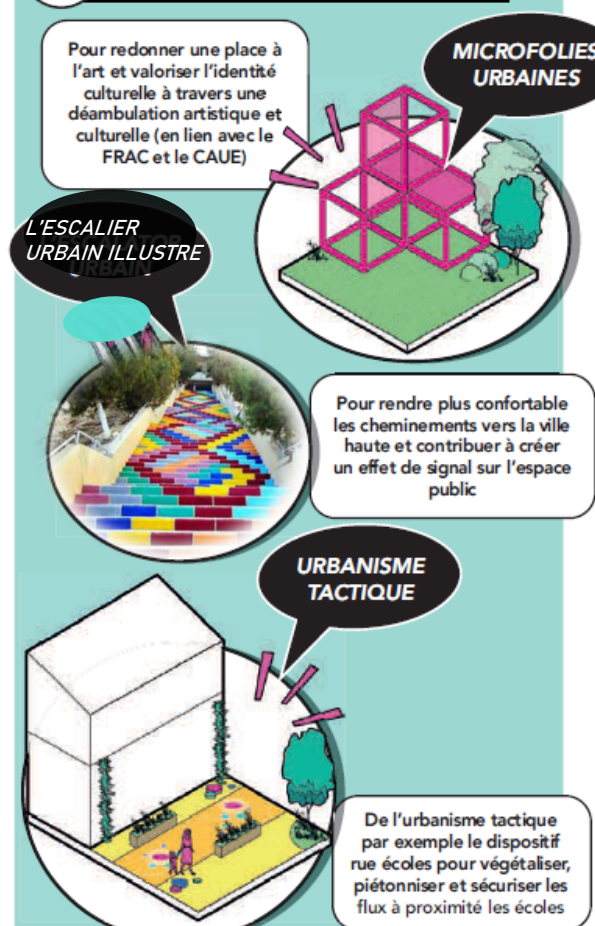
FONCTIONNALITÉS DU VIVANT



GESTION DES RISQUES



LOISIRS ET ACTIVATION DES SITES



+ **un volet sobriété architecturale** qui interpelle de nouvelles méthodes d'accompagnement des opérations privées

